

La séparation des pouvoirs: mythe ou réalité?

Par **MathouEnjoy**, le 20/11/2012 à 19:01

Bonjour, voici le plan que j'ai élaboré pour mon devoir de droit constitutionnel. J'aimerais vraiment avoir des avis car je ne sais pas si je répons au sujet. Merci d'avance pour vos réponses !

SUJET : La séparation des pouvoirs (au sens classique du terme) est-elle aujourd'hui un mythe ou une réalité ?

[s]I. Une nécessaire illusion théorique de la séparation des pouvo[/s]irs

[barre]A) La nécessité de la séparation des pouvoirs pour assurer une démocratie libérale [barre]

- . protection contre le l'absolutisme royal et les régimes autoritaires mais aussi contre l'instabilité politique (régime d'Assemblée)
- . on peut relever deux types de séparation des pouvoirs selon deux modèles distincts mais qui assurent tout de même ces protections (modèle américain et modèle européen)

==> en ce sens, une réalité car nécessaire

[barre]B) Une illusion théorique[/barre]

- . les régimes de séparation absolue des pouvoirs ont eu un effet médiocre
- . aucune démocratie libérale ne peut se prévaloir d'une séparation des pouvoirs à proprement parler , la théorie de Montesquieu se fonde sur le système britannique qui est en lui même le parfait exemple de cette illusion (rôle du monarque) tout comme le régime américain.

==> en ce sens un mythe

[barre]II. Une conception de la séparation des pouvoirs assouplie plus conforme à l'idée de Montesqu[/barre]ieu

[barre]A') Une tendance au « pluralisme politique »[/barre]

- .Une collaboration nécessaire entre les pouvoirs . Des rôles hybrides pour les pouvoirs découlant d'une nécessaire collaboration entres les pouvoirs : le rôle législatif du président ou du Cabinet et le rôle exécutif des pouvoirs législatifs
- . permettant l'équilibre des pouvoirs meilleur garant des libertés : « check and balances » , moyens de neutraliser l'autre

==> en ce sens reste tout de même une réalité car conforme à la thèse de Montesquieu

[s]B') De nouvelles données contemporaines tendant à modifier la conception de la séparation des pouvoirs

[/s]

. le rôle des partis dans le régime parlementaire : législatif et exécutif n'est il pas au final exercé par la même équipe politique : une tendance à l'unification des pouvoirs.

. la personnalisation du pouvoir dans les régimes présidentiels : Le gouvernant n'est plus de délégué d'un groupe, c'est un homme, un surhomme dont on veut tout savoir. Au fond, il y a une espèce de dérive contemporaine vers une sorte de dialogue, mais de dialogue à sens unique, entre le gouvernement principal et son peuple. Ceci est parfaitement illustré par une phrase célèbre du général De Gaulle disant au début d'un discours TV : «eh bien mon cher et vieux pays, nous voici une fois de plus face à face». Ce phénomène n'est pas propre à nos sociétés et il existe aussi dans les pays en voie de développement. Il est évident que cela ne va pas dans le sens de la séparation des pouvoirs. Tout cela laisse peu de place à la séparation des pouvoirs telle qu'elle est classiquement comprise.

==> en ce sens un mythe car tend à la séparation tend à s'effacer

Par **MathouEnjoy**, le **20/11/2012** à **19:02**

Oups je viens de voir que je me suis trompée dans la mise en page, j'espère que vous allez tout de même réussir à lire :S

Par **gaouss03**, le **24/06/2015** à **14:24**

slt heureusement que tu tai redu compte tôle. tes idees st pertinentes mais seulement il reste a voir tes grands points a savoir A et B. car tu parle de mythe et de realité dans ton I et II. alors qu'il faut les differencier